

ATTESTATION

Dans le but de se conformer à ses obligations d'émetteur assujetti, Chartwell résidences pour retraités (« Chartwell ») s'est engagée à faire ce qui suit :

- a) traiter Chartwell Master Care LP (la « société en exploitation ») comme une de ses filiales. Toutefois, si les principes comptables généralement reconnus interdisent la consolidation de l'information financière de la société en exploitation et de celle de Chartwell, Chartwell fournira aux porteurs de parts, tant que la société en exploitation (y compris ses intérêts commerciaux importants) représentera un actif important pour elle, des états financiers distincts pour la société en exploitation (y compris des renseignements sur ses intérêts commerciaux importants);
- b) tant que Chartwell sera un émetteur assujetti, prendre les mesures appropriées pour exiger de chaque personne qui serait considérée comme un initié à l'égard de la société en exploitation si celle-ci était un émetteur assujetti : i) qu'elle dépose des déclarations d'initiés concernant les opérations sur les parts de Chartwell (y compris sur les titres échangeables contre des parts de Chartwell) et ii) qu'elle se conforme aux interdictions d'opérations d'initiés prévues par la loi. Par les présentes, Chartwell atteste s'être conformée à l'engagement qui précède à l'égard de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Fait le 4 mars 2021.

CHARTWELL RÉSIDENCES POUR RETRAITÉS

Par : « Sheri Harris »

Nom : Sheri Harris

Titre : Chef des finances